

Facilitez vos déplacements quotidiennement



Les transports publics

L'Association des Mutuelles des Fonctionnaires Internationaux (AMFI), créée en 1958, est un fonds sans but lucratif, propre aux Nations Unies et Agences Spécialisées, qui a pour objectif de favoriser l'entraide entre les fonctionnaires de l'Office des Nations Unies à Genève et d'autres Organisations de la famille des Nations Unies, ainsi que de faciliter l'établissement desdits fonctionnaires et de leur famille.

Les Organisations affiliées à La Mutuelle sont les suivantes : BIT, UIT, OMC, OMM, OMPI, OMI, UNICEF (fonctionnaires en poste à Genève uniquement), OIM, OMS, HCR, UIP, UNITAR et PNUE (fonctionnaires en poste à Genève uniquement).

Services proposés aux membres



Prêts

La Mutuelle propose deux sortes de prêts en CHF uniquement, soit **le prêt ordinaire** et **le prêt au logement**.



Dépôts

La Mutuelle propose différents types de compte en **CHF ou USD**.



Assurances

La Mutuelle propose à ses membres ainsi qu'à leurs conjoints et enfants dépendants, **diverses assurances**.



Mobilité

Les membres de La Mutuelle peuvent bénéficier de tarifs réduits auprès de **plusieurs prestataires de mobilité**.

Admission – Démission

En devenant membre de La Mutuelle le fonctionnaire a, de facto, confirmé avoir lu les Statuts et le Règlement intérieur, les avoir compris et s'est engagé à s'y conformer.

L'admission à La Mutuelle est ouverte :

- Aux fonctionnaires actifs d'une organisation affiliée recrutés localement dont le lieu de travail est Genève,
- Aux fonctionnaires actifs d'une organisation affiliée recrutés au niveau international. Les fonctionnaires du PNUE et de l'UNICEF doivent être en poste à Genève pour être éligibles.

La qualité de membre se perd par :

- Interruption volontaire de l'admission (par écrit),
- Décès,
- Séparation du système des Nations Unies, sauf en cas de retraite,
- Exclusion prononcée par un Conseil restreint.

Documents à remettre pour l'admission

Avant de soumettre une demande d'admission le demandeur doit s'assurer de son éligibilité sur www.lamutuelle.org.

Les documents à remettre sont les suivants :

- La demande d'admission dûment complétée et signée,
- Une photocopie lisible du passeport national,
- Une photocopie lisible de la carte de légitimation (si en poste en Suisse uniquement),
- La notice personnelle (émise par les Ressources Humaines),
- La demande d'un accès sécurisé pour le site internet.

Un droit d'admission de CHF 10.- devra être payé une fois que l'éligibilité a été confirmée par La Mutuelle et sur sa demande.

Les transports publics

Les membres de La Mutuelle bénéficient de tarifs réduits pour l'utilisation des transports publics suisses.

Une circulaire d'information non exhaustive sur les transports publics, qui inclut notamment le détail des prestations, la marche à suivre ainsi que les prix, est disponible sur notre site internet, dans les locaux de La Mutuelle, ou sur simple demande.



unireso

L'abonnement unireso® vous permet de voyager en tramways, bus, mouettes et trains dans toute la région franco-valdo-genevoise.

Les membres actifs et retraités de La Mutuelle, ainsi que le conjoint des membres retraités, bénéficient de tarifs réduits pour les abonnements annuels.

<https://www.unireso.com>



 **SBB CFF FFS**

L'abonnement CFF permet de voyager dans toute la Suisse sur toutes les lignes des CFF, sur celles de la plupart des compagnies ferroviaires privées, dans les cars postaux et les bateaux, ainsi que dans les trams et les bus dans la plupart des villes et des agglomérations.

Les membres de La Mutuelle, actifs et retraités, leur conjoint et enfants (si < 25 ans) bénéficient de tarifs réduits pour les abonnements annuels.

<https://www.cff.ch>



mobility

Bénéficiez d'une voiture en libre-service pour des besoins temporaires tels que le transport d'un meuble, les déplacements en ville, d'une heure à une semaine, sans les inconvénients financiers liés à la possession d'une voiture. Le prix est basé sur des tarifs horaires et kilométriques qui incluent l'essence et l'assurance.

Les membres de La Mutuelle bénéficient de tarifs réduits sur toutes les prestations de Mobility®.

<https://www.mobility.ch>

Contacter La Mutuelle

Pour toute information ou conseil, vous pouvez contacter La Mutuelle de la manière suivante :

Pour des renseignements ou conseils personnalisés en présentiel

Centre d'Assistance à la clientèle (CAC)
Office des Nations Unies, Genève
Bâtiment H, Palais des Nations

Tous les jours de 10h00 à 13h00

Pour des renseignements ou conseils par téléphone

Tous les jours de 8h00 à 12h00

Téléphone : +41 22 917 35 10
+41 22 917 99 99 - Taper 8

lamutuelle@un.org
www.lamutuelle.org

